COMMUNIQUE

15 millions de m³ d'eau chaque année : la Régie de l'Eau m2A s'affirme avec un nouveau Conseil d'exploitation

La nouvelle Régie de l'Eau m2A* a tenu son 1er conseil d'exploitation ce mercredi 8 février 2023, en présence de Fabian Jordan, Président de m2A. A cette occasion, Maryvonne Buchert a été élue Présidente de la Régie de l'Eau m2A, et Loïc Richard, Vice-Président. La Régie de l'Eau m2A entame cette année avec la volonté de maintenir la qualité des services rendus aux 55 000 abonnés sur les 34 communes dont elle a la charge et de préparer sa nouvelle stratégie avec l'élaboration d'un schéma directeur de l'eau potable et d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI).

Protection, production et distribution : une Régie de l'Eau à 360°

Avec son projet de territoire « Vision 2030 », m2A s'est donnée pour 1re ambition d'être un territoire de nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique, avec notamment comme enjeu de garantir sur tout le territoire un accès à une eau de qualité, par une gestion sûre et durable de la ressource « Eau », dont elle a la compétence.

Pour y parvenir, m2A a souhaité :

- une gestion publique de l'eau autour d'une gouvernance partagée,
- associer tous les acteurs du territoire, dont les communes et syndicats en charge de la gestion de l'eau, et tenir compte de leur histoire et de leurs spécificités,
- déployer et mettre en œuvre une politique ambitieuse de l'Eau au niveau du territoire, voire au-delà, au regard de l'enjeu majeur de cette ressource.

Ces principes ont abouti à la création de la « Régie de l'Eau m2A » au 1er janvier 2023, sous l'autorité organisatrice de m2A qui exerce la compétence, pour :

- la production d'eau, la protection de la ressource d'eau, le traitement, le transport, le stockage et la distribution d'eau destinée à la consommation humaine, conformément à l'article L. 2224-7 du Code général des collectivités territoriales ;
- la réalisation des travaux et des contrôles du réseau de production - distribution ;
- les études relatives à la gestion de l'eau potable ;
- la relation avec les usagers.

* Par délibération à l'unanimité du Conseil d'Agglomération de m2A du 12 décembre 2022, la compétence « Eau » de m2A est exercée à compter du 1er janvier 2023 par la « Régie de l'Eau m2A », régie publique à seule autonomie financière.

Une gouvernance partagée avec 1 Bureau, 3 Collèges et 5 Animateurs de secteur

Son 1er Conseil d'exploitation s'est déroulé ce mercredi 8 janvier 2023, afin d'en affirmer l'organisation et le fonctionnement, conformément à la Charte de Gouvernance adoptée par m2A et ses communes adhérentes.

Pour piloter la Régie de l'Eau m2A, le Conseil d'exploitation a fait le choix de se doter d'un Bureau pour s'assurer d'une plus grande réactivité et continuité dans l'action.

Le Bureau du Conseil d'exploitation est composé :
- d'un Président
- d'un Vice-Président
- d'Animateurs de secteurs.

Conformément aux valeurs de proximité, solidarité et d'excellence de m2A, la Régie de l'Eau s'est organisée en 5 secteurs, pour une animation au plus proche des communes et usagers, avec notamment des conférences territoriales.

Les Animateurs de secteur :
- secteur centre : Guy Omeyer, Maire de Sausheim,
- secteur nord : Francis Dussourd, Maire de Ruelisheim,
- secteur est : Thierry Engasser, Maire de Hombourg,
- secteur sud : Gilbert Fuchs, Maire de Habsheim,
- secteur Ville de Mulhouse : Maryvonne Buchert, Adjointe au Maire de Mulhouse.

Le Bureau se réunit sur l'initiative du Président du Conseil d'Exploitation et au minimum une fois tous les deux mois pour examiner les remontées du terrain exprimées par les animateurs, les différentes problématiques et faire le lien avec l'autorité organisatrice. Il est également associé à la préparation de chaque conseil d'exploitation.

Pour la Régie de l'Eau m2A, ont été élus :

- **Maryvonne Buchert, Présidente de la Régie de l'Eau m2A**, en charge depuis plusieurs années de la thématique de l'Eau et du dossier de transfert de la compétence Eau,
- **Loïc Richard, Vice-Président de la Régie de l'Eau m2A**, en tant que Vice-Président de m2A en charge des transitions environnementales et énergétiques, et en raison du binôme constitué en 2022 avec Maryvonne Buchert pour le transfert vers la Régie de l'Eau m2A.

m2A, en tant qu'autorité organisatrice, et le nouveau **Directeur** de la Régie de l'Eau m2A, Denis Parmentier, participent également aux réunions du Bureau.

Le Conseil d'exploitation, est constitué de 3 collèges et d'invités permanents :

- **1er collège : 25 représentants de m2A** (conseillers communautaires ou suppléants),
- **2e collège : 9 représentants des communes** (maires, adjoints au maire, conseillers municipaux, sans obligation d'être élu communautaire),
- **3e collège : 4 représentants de partenaires non élus,** à savoir :
    - 1 représentant de la Chambre d'Agriculture Alsace,
    - 1 représentant du Conseil de développement de m2A,
    - 1 représentant de l'association de consommateurs « Consommation Logement et Cadre de Vie Union Départementale du Haut-Rhin »,
    - 1 représentant d'Alsace Nature,

- **invités permanents** sans voix délibérative :
    - 1 représentant du SIVU SAEP BP Hardt,
    - 1 représentant du SIAEP Heimsbrunn et Environs,
    - 1 représentant du SIAEP Bantzenheim Rumersheim,
    - 1 représentant du SIAEP Ensisheim, Bollwiller et Environs.

Il a la charge de conseiller l'Agglomération et de rendre des avis, permettant au Conseil d'agglomération de délibérer sur toutes les questions relevant de sa compétence (organisation de la Régie, modes de gestion, priorisation des investissements, proposition budgétaire, harmonisation tarifaire…). Il peut être consulté par son Président sur toutes les questions relatives au fonctionnement de la Régie et, de par sa composition, est représentatif des acteurs de terrain.

Une Régie de l'Eau m2A en charge de la production et de la distribution de 15 millions de m³ d'eau chaque année

La Régie de l'Eau m2A assure depuis le 1er janvier 2023 la fourniture d'eau sur 34 communes de l'Agglomération et poursuit les différents chantiers déjà engagés ou programmés par les différents acteurs préalables, en concertation avec les communes via les Animateurs de secteur.

Elle se mobilise au quotidien pour assurer la continuité et la qualité du service rendu au 55 000 abonnés sur le territoire, et intervient rapidement en cas d'urgence.

Pour assurer ses missions, **10 créations de postes supplémentaires** ont été prévues pour gérer la compétence « Eau » sur l'ensemble du territoire.

Sur le plan stratégique, avec son Conseil d'exploitation, la Régie de l'Eau m2A s'attèle cette année à l'élaboration d'un **schéma directeur de l'eau potable** pour une gestion optimisée de la ressource en Eau, en y adossant la **Programmation Pluriannuelle des Investissements** nécessaire pour atteindre les objectifs qui seront collectivement fixés.

Le budget 2023 de la Régie de l'Eau m2A est de **plus de 50 M€ en fonctionnement**, et de **près de 22 M€ en investissement.**

Les chiffres clés de l'Eau sur le territoire de m2A

- près de 260 000 habitants desservis
- 55 000 abonnés
- 30 réservoirs
- 3 unités de traitement
- 1 500 km de réseaux
- 15 millions de m³ consommés
- 115 agents m2A dédiés à la compétence « Eau »
- 10 créations de poste d'agents m2A

Contacts m2A

Elue
Maryvonne Buchert
Présidente de la Régie de l'Eau m2A
maryvonne.buchert.eau@m2A.fr

Experts
Denis Parmentier
Directeur de la Régie de l'Eau m2A
03 89 33 78 18
Denis.Parmentier@mulhouse-alsace.fr

Emmanuel Cantele
DGA Pôle Espace public et Patrimoine m2A
03 89 66 70 89
emmanuel.cantele@mulhouse-alsace.fr

Presse
Orlane Foucault
Attachée de Presse m2A
06 45 86 16 47
orlane.foucault@m2A.fr